



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada



# LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

---

Résultats financiers d'avril et mai 2022

Canada 

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2022)  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

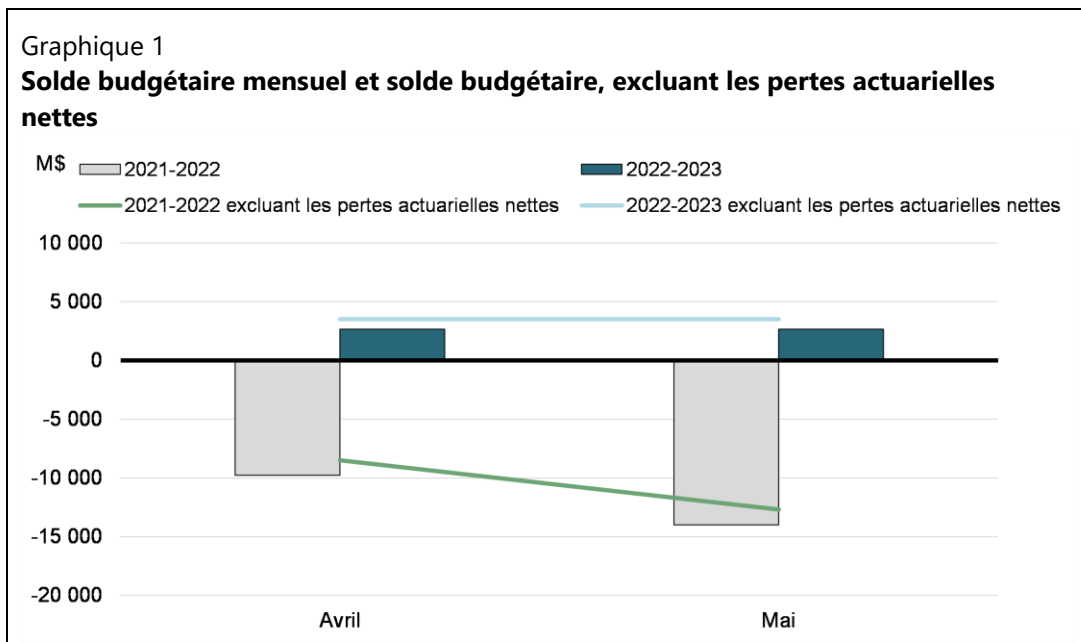
No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN : 1487-0142

# Faits saillants d'avril et mai 2022

Les deux premiers mois de l'exercice 2022-2023 (avril et mai) se sont soldés par un déficit budgétaire de 5,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 23,8 milliards pour la même période de 2021-2022. Un excédent de 2,7 milliards a été enregistré en avril et en mai.

L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 7,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 21,2 milliards pour la même période de 2021-2022. Ventilé par mois, le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes représentait un excédent de 3,5 milliards de dollars en avril et en mai. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Comme prévu, les résultats financiers du gouvernement pour 2022-2023 continuent de s'améliorer comparativement au sommet de la crise de COVID-19 et au niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 qui avaient été déployées à ce moment-là.



Pour la période de deux mois :

- Les revenus ont augmenté de 12,1 milliards de dollars (20,3 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 17,9 milliards de dollars (23,3 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers, aux entreprises et aux autres administrations.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (44,2 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,8 milliard de dollars (33,0 %), en raison d'une diminution des obligations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés en fonction des dernières évaluations actuarielles du gouvernement. Cette diminution s'explique par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

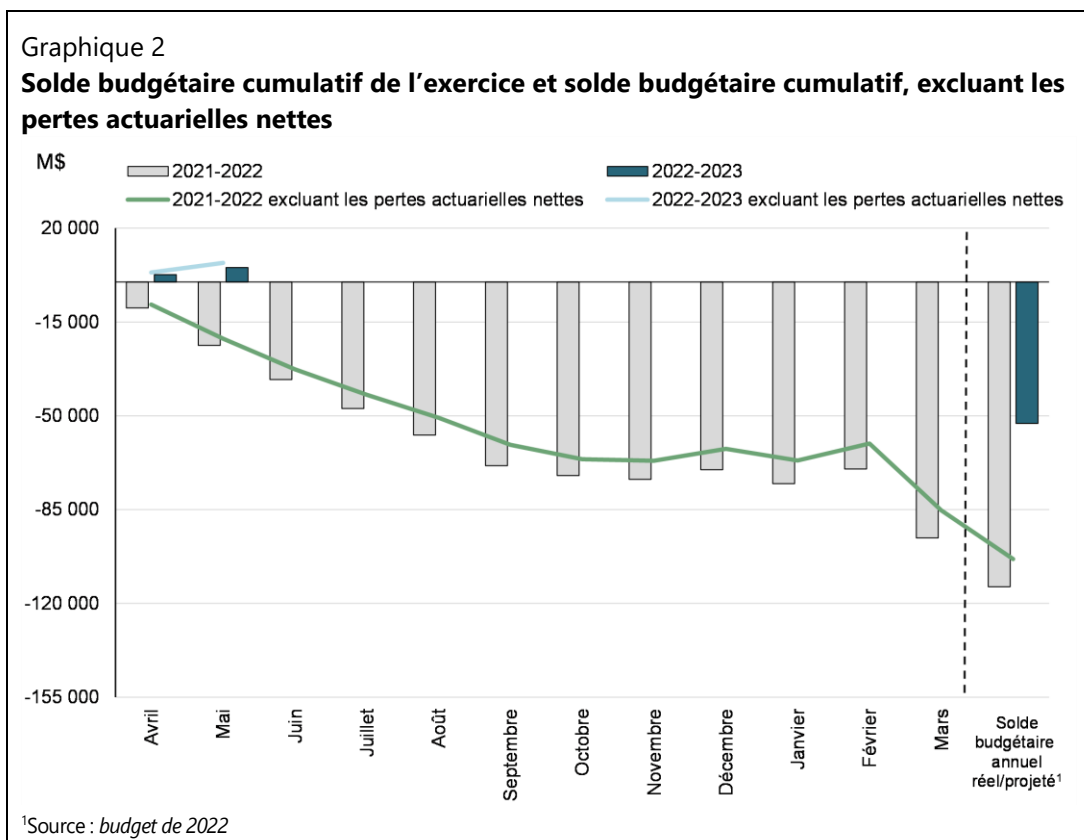


Tableau 1

**État sommaire des opérations**

M\$

	Avril		Mai		Avril à mai	
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Opérations budgétaires</b>						
Revenus	29 909	35 709	29 662	35 953	59 571	71 662
Charges						
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-36 486	-29 602	-40 378	-29 390	-76 864	-58 992
Frais de la dette publique	-1 922	-2 585	-1 981	-3 042	-3 903	-5 627
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-8 499	3 522	-12 697	3 521	-21 196	7 043
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-860	-1 283	-860	-2 566	-1 720
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-9 782	2 662	-13 980	2 661	-23 762	5 323
<b>Opérations non budgétaires</b>	-10 103	-18 371	-3 784	3 429	-13 887	-14 942
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-19 885	-15 709	-17 764	6 090	-37 649	-9 619
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	12 836	18 154	25 132	2 995	37 968	21 149
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	-7 049	2 445	7 368	9 085	319	11 530
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>					59 709	103 792

*Nota* – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

## Revenus

Les revenus pour la période d'avril à mai de l'exercice 2022-2023 se sont élevés à 71,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 12,1 milliards de dollars (20,3 %) par rapport à la même période en 2021-2022 en raison d'une amélioration générale de l'activité économique relativement aux répercussions les plus importantes de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (19,3 %) par rapport à la même période en 2021-2022, période pendant laquelle la COVID-19 avait entraîné la restriction des activités à celles réputées être essentielles. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 7 millions au cours de la période d'avril à mai, pour passer à 29 millions.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (8,3 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les produits ayant fait l'objet d'une cotisation dans le cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (73,1 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 1,5 milliard de dollars (36,4 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts et de pénalités et des bénéfices plus élevés des entreprises qui sont des sociétés d'État.

Tableau 2

**Revenus**

	Avril		Mai		Avril à mai		Variation
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023	
	(M\$)						(%)
<b>Revenus fiscaux</b>							
Impôts sur le revenu							
Particuliers	15 789	16 386	13 603	14 711	29 392	31 097	5,8
Sociétés	5 227	6 819	4 344	7 265	9 571	14 084	47,2
Non-résidents	416	1 260	625	765	1 041	2 025	94,5
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 432	24 465	18 572	22 741	40 004	47 206	18,0
Autres taxes et droits							
Taxe sur les produits et services	2 661	4 560	4 804	5 100	7 465	9 660	29,4
Taxes sur l'énergie	372	392	309	373	681	765	12,3
Droits de douane à l'importation	329	408	698	681	1 027	1 089	6,0
Autres taxes et droits d'accise	375	362	451	585	826	947	14,6
Total des taxes et droits d'accise	3 737	5 722	6 262	6 739	9 999	12 461	24,6
Total des revenus fiscaux	25 169	30 187	24 834	29 480	50 003	59 667	19,3
<b>Produits issus du cadre du prix de la pollution</b>	387	648	398	711	785	1 359	73,1
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	2 504	2 373	2 283	2 812	4 787	5 185	8,3
<b>Autres revenus</b>	1 849	2 501	2 147	2 950	3 996	5 451	36,4
<b>Total des revenus</b>	29 909	35 709	29 662	35 953	59 571	71 662	20,3

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Charges

Pour la période d'avril à mai de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 59,0 milliards de dollars, soit une baisse de 17,9 milliards (23,3 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 8,6 milliards de dollars (31,7 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (7,0 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 4,2 milliards de dollars (53,3 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 4,5 milliards de dollars (95,7 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de relance économique en 2021-2022.
  - Les prestations pour enfants ont diminué de 0,7 milliard de dollars (13,7 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 2,5 milliards de dollars (14,8 %), ce qui est principalement attribuable à une variation dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et les transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale. Cette diminution a été compensée en partie par la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires au cours de l'exercice actuel.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 6,8 milliards de dollars (20,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 3,0 milliards de dollars (97,4 %), ce qui est attribuable en grande partie à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
  - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 4,6 milliards de dollars (100 %) en raison de la clôture du programme.
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (1,1 %).
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (4,5 %), ce qui est principalement attribuable à la hausse des coûts liés au personnel et aux différences temporelles d'une année sur l'autre.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (44,2 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,8 milliard de dollars (33,0 %), en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés en fonction des évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*. Cette diminution s'explique par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Tableau 3

**Charges**

	Avril		Mai		Avril à mai		Variation
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023	
	(M\$)						(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>							
Prestations aux aînés	4 938	5 296	5 008	5 345	9 946	10 641	7,0
Prestations d'assurance-emploi	2 436	1 570	5 353	2 064	7 789	3 634	-53,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	2 011	110	2 696	91	4 707	201	-95,7
Prestations pour enfants	2 201	2 057	2 597	2 084	4 798	4 141	-13,7
Total des principaux transferts aux particuliers	11 586	9 033	15 654	9 584	27 240	18 617	-31,7
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 768	3 594	3 767	7 188	7 535	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 290	1 328	1 289	1 328	2 579	2 656	3,0
Péréquation	1 742	1 826	1 743	1 827	3 485	3 653	4,8
Formule de financement des territoires	701	729	701	728	1 402	1 457	3,9
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	-	-	-	-	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	2 269	-	2 269	-	-100,0
Soins à domicile et soins de santé mentale	750	1	-	-	750	1	-99,9
Autres arrangements fiscaux <sup>2</sup>	-480	-530	-482	-531	-962	-1 061	-10,3
Total des principaux transferts aux autres administrations	7 597	7 122	9 114	7 119	16 711	14 241	-14,8
<b>Charges de programmes directes</b>							
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	2 216	48	882	32	3 098	80	-97,4
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 607	-	2 945	-	4 552	-	-100,0
Autres paiements de transfert	6 079	6 254	4 269	4 210	10 348	10 464	1,1
Charges de fonctionnement	7 401	7 145	7 514	8 445	14 915	15 590	4,5
Total des charges de programmes directes	17 303	13 447	15 610	12 687	32 913	26 134	-20,6
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>36 486</b>	<b>29 602</b>	<b>40 378</b>	<b>29 390</b>	<b>76 864</b>	<b>58 992</b>	<b>-23,3</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>1 922</b>	<b>2 585</b>	<b>1 981</b>	<b>3 042</b>	<b>3 903</b>	<b>5 627</b>	<b>44,2</b>
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>38 408</b>	<b>32 187</b>	<b>42 359</b>	<b>32 432</b>	<b>80 767</b>	<b>64 619</b>	<b>-20,0</b>
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	1 283	860	2 566	1 720	-33,0
<b>Total des charges</b>	<b>39 691</b>	<b>33 047</b>	<b>43 642</b>	<b>33 292</b>	<b>83 333</b>	<b>66 339</b>	<b>-20,4</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.

<sup>2</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.



Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

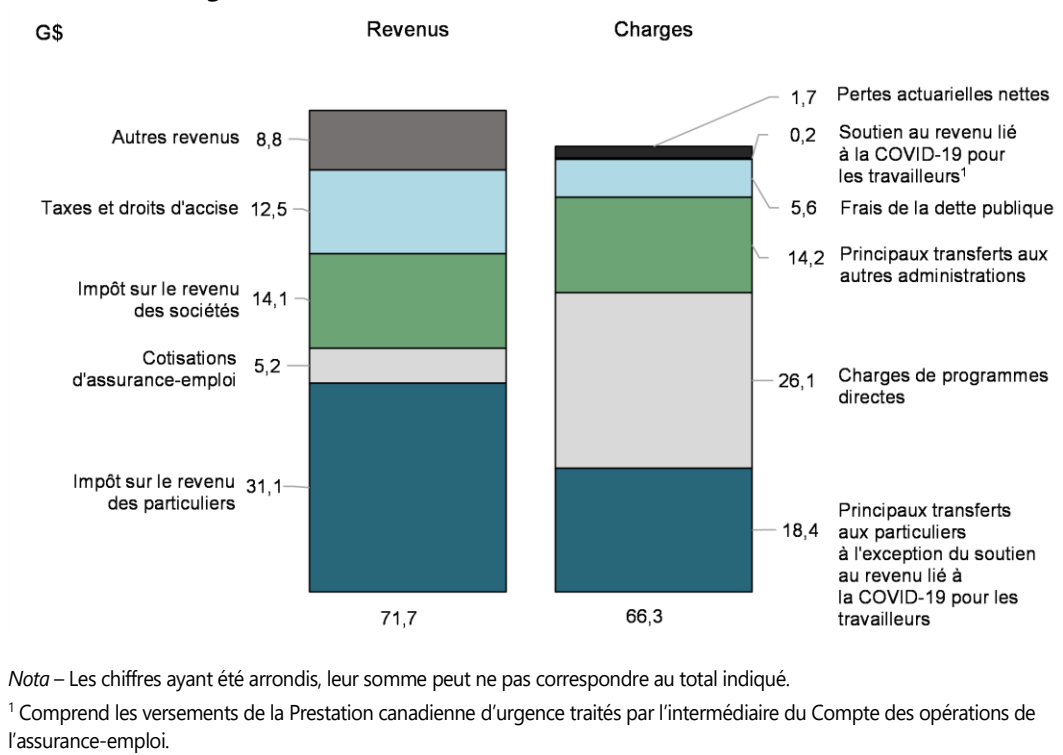
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

	Avril		Mai		Avril à mai		Variation
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023	
	(M\$)						(%)
Paiements de transfert	29 085	22 457	32 864	20 945	61 949	43 402	-29,9
Autres charges							
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 724	4 310	4 653	5 329	9 377	9 639	2,8
Transports et communications	48	66	152	186	200	252	26,0
Information	12	9	48	24	60	33	-45,0
Services professionnels et spéciaux	379	442	767	845	1 146	1 287	12,3
Location	472	485	220	259	692	744	7,5
Réparation et entretien	79	102	151	206	230	308	33,9
Services publics, fournitures et approvisionnements	191	225	389	520	580	745	28,4
Autres subventions et charges	1 040	1 089	669	621	1 709	1 710	0,1
Amortissement des immobilisations corporelles	453	412	457	439	910	851	-6,5
Perte nette sur cession de biens	3	5	8	16	11	21	90,9
Total des autres charges	7 401	7 145	7 514	8 445	14 915	15 590	4,5
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>36 486</b>	<b>29 602</b>	<b>40 378</b>	<b>29 390</b>	<b>76 864</b>	<b>58 992</b>	<b>-23,3</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>1 922</b>	<b>2 585</b>	<b>1 981</b>	<b>3 042</b>	<b>3 903</b>	<b>5 627</b>	<b>44,2</b>
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>38 408</b>	<b>32 187</b>	<b>42 359</b>	<b>32 432</b>	<b>80 767</b>	<b>64 619</b>	<b>-20,0</b>
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	1 283	860	2 566	1 720	-33,0
<b>Total des charges</b>	<b>39 691</b>	<b>33 047</b>	<b>43 642</b>	<b>33 292</b>	<b>83 333</b>	<b>66 339</b>	<b>-20,4</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
**Revenus et charges (d'avril à mai 2022)**



## Besoins financiers de 9,6 milliards de dollars d'avril à mai 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 5,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 14,9 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à mai 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 9,6 milliards, comparativement à des besoins financiers de 37,6 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

	Avril		Mai		Avril à mai	
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-9 782	2 662	-13 980	2 661	-23 762	5 323
<b>Opérations non budgétaires</b>						
Créditeurs, charges à payer et débiteurs <sup>1</sup>	-8 432	-8 897	25	4 490	-8 407	-4 407
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 263	-199	2 224	1 039	3 487	840
Comptes de changes et produits dérivés <sup>1</sup>	-8	-6 870	-4 992	-1 730	-5 000	-8 600
Prêts, placements et avances	-3 316	-2 697	-1 047	-218	-4 363	-2 915
Actifs non financiers	390	292	6	-152	396	140
Total des opérations non budgétaires	-10 103	-18 371	-3 784	3 429	-13 887	-14 942
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-19 885	-15 709	-17 764	6 090	-37 649	-9 619

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

## Activités nettes de financement en hausse de 21,1 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 9,6 milliards de dollars et augmenté ses soldes de trésorerie de 11,5 milliards en augmentant la dette non échue de 21,1 milliards. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de mai 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 103,8 milliards de dollars, soit 44,1 milliards de plus qu'à la fin de mai 2021.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

	Avril		Mai		Avril à mai	
	2021	2022	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-19 885	-15 709	-17 764	6 090	-37 649	-9 619
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>						
Opérations de la dette non échue						
Emprunts en dollars canadiens						
Obligations négociables <sup>1</sup>	25 204	14 563	16 384	4 216	41 588	18 779
Bons du Trésor <sup>1</sup>	-12 404	-1 344	3 998	-2 342	-8 406	-3 686
Titres au détail <sup>1</sup>	-2	-	-3	-	-5	-
Total des emprunts en dollars canadiens	12 798	13 219	20 379	1 874	33 177	15 093
Emprunts en devises <sup>1</sup>	80	4 979	4 772	1 142	4 852	6 121
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	12 878	18 198	25 151	3 016	38 029	21 214
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-42	-44	-19	-21	-61	-65
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	12 836	18 154	25 132	2 995	37 968	21 149
<b>Variation de la trésorerie</b>	-7 049	2 445	7 368	9 085	319	11 530
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>					59 709	103 792

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.

6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Modifications comptables et reclassifications :
- i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été indiqués de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 est prévu et sera indiqué dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, à inclure dans *La revue financière* après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice 2021-2022 plus tard cette année.
  - ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
    - les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
    - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
    - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
    - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les résultats de l'exercice précédents n'ont pas été indiqués de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 est prévu et sera indiqué dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, lors de la publication plus tard cette année.

*Nota* – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec [Bradley.Recker@fin.gc.ca](mailto:Bradley.Recker@fin.gc.ca).

Juillet 2022